



TERMES DE REFERENCE POUR LES MEMBRES DU PERSONNEL D'ALGA

Termes de référence pour le/la Responsable de l'innovation dans l'éducation et la formation

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique a mis en place l'Académie Africaine des Collectivités Locales (African Local Government Academy ou ALGA).

La vision d'ALGA est d'être la force motrice pour la professionnalisation des élus locaux et du personnel des collectivités locales en Afrique en établissant :

- a) La capacité opérationnelle et la reconnaissance en tant que principal organisme d'accréditation des organismes de formation en Afrique, au nom des collectivités locales ;
- b) Un centre d'excellence pour la standardisation de l'éducation et de la formation des gouvernements locaux, orientations stratégiques, innovation éducative et développement des professions de l'administration locale ; et
- c) Une institution pour le développement des compétences et le renforcement des capacités des élus et du personnel des collectivités locales en Afrique.

La mission d'ALGA est de fournir des services aux collectivités locales africaines à travers une plateforme interactive basée sur le Web - une université virtuelle - dans les principaux domaines suivants : a) le développement du leadership et des compétences en matière de gestion ; b) l'amélioration de la performance des collectivités locales ; c) le développement d'une bonne gouvernance locale, et en fournissant une organisation faitière pour les métiers des collectivités locales.

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique sont à la recherche d'un(e) Responsable de l'innovation éducative d'ALGA :

Titre du poste : Responsable chargé(e) de l'innovation éducative - Un contrat de 3 ans est proposé, avec une possibilité de renouvellement à la fin de la durée du contrat.

Placé sous les ordres du : Directeur d'ALGA

Principales fonctions du Poste :

Dans le contexte et selon les directives du Plan Stratégique Triennal d'ALGA, les plans annuels, le plan de communication et le manuel des procédures d'exploitation, le Responsable chargé de l'innovation éducative effectuera les tâches suivantes :

1. Développer et gérer les opérations de la plateforme de e-Learning d'ALGA ;
2. Développer des partenariats avec des universités, des Instituts, des Ecoles, des Collèges et des Centres de formation, tant au niveau régional, continental qu'international ;

3. Développement des compétences professionnelles et des cours d'éducation continue et de perfectionnement professionnel au profit du personnel des collectivités locales ;
4. Mise en place d'un réseau d'associations professionnelles au niveau panafricain ;
5. Aider le Directeur de l'Académie à attirer un financement suffisant pour assurer la viabilité future de l'Académie - en entreprenant des tâches assignées ;
6. La responsabilité globale pour les opérations administratives d'ALGA telles qu'elles se rapportent à la plateforme de e-Learning ; les universités d'Afrique et internationales, les collèges et instituts ; développer l'éducation de perfectionnement professionnel et de développement professionnel de formation pour le personnel de l'administration locale ; et les associations professionnelles au niveau panafricain ;
7. La responsabilité globale de la performance de ALGA, l'assurance qualité, une bonne éthique professionnelle, et la conduite des opérations de l'ALGA telles qu'elles se rapportent à la plateforme de e-Learning ; les universités africaines et internationales, les collèges et les instituts ; développer une éducation et une formation professionnelle au profit des collectivités locales ; et les associations professionnelles au niveau panafricain ;
8. Responsabilité globale pour la préparation et l'exécution des budgets d'ALGA, la gestion financière et les résultats tels qu'ils se rapportent à la plateforme de e-Learning ; les universités africaines et internationales, les collèges et les instituts ; développer l'éducation et formation professionnelle au profil du personnel des collectivités locales ; et les associations professionnelles au niveau panafricain ;
9. Identifier et mettre en place des arrangements opérationnels qui servent la vision et les objectifs d'ALGA, y compris les organisations partenaires appropriées qui assurent une formation et une éducation appropriée aux professionnels des collectivités locales.

Principaux critères de sélection : Ce poste requière les **qualifications et l'expérience** suivantes :

- Qualification académique de 2eme ou 3eme cycle (maîtrise, doctorat) d'une université de bonne réputation dans un domaine pertinent pour les professionnels des collectivités locales.
- Expérience substantielle (d'au moins 7 années) au sein d'organisations gouvernementales locales et opérations dans un contexte africain.
- Expérience substantielle (d'au moins 7 années) en matière d'éducation et de formation au profit des métiers des collectivités locales dans le contexte africain.
- Excellente capacités et expérience en matière de communication et de réseautage ; capacité à écrire de façon claire et concise et à bien communiquer en français et en anglais.

- Aptitude avérée à livrer des produits écrits (recherche, rapports, études, etc.) d'excellence international ; à assurer le financement ; et à développer la coopération africaine et internationale ;
- Vaste connaissance générale des collectivités locales et des métiers des collectivités locales en Afrique et à travers le monde.

Livrables spécifiques :

- Une plateforme d'e-Learning d'ALGA entièrement fonctionnelle ;
- Des partenariats avec des universités internationales, collèges et instituts ;
- Des compétences professionnelles et des cours d'éducation continue et de formation au profit du personnel des collectivités locales ;
- Un réseau d'associations professionnelles au niveau panafricain ;
- Sources identifiées d'investissement dans la formation continue et le développement professionnel et scénarios de financement ;
- Contribution telle qu'assignée par le Directeur au Plan Stratégique Triennal et Budget d'ALGA - pour approbation de la part du Comité directeur.
- Contribution telle qu'assignée par le Directeur au Plan Annuel et Budget d'ALGA - pour approbation de la part du Comité directeur.
- Contribution telle qu'assignée par le Directeur aux rapports d'état d'avancement mensuels (brefs) et rapports financiers - pour le Secrétaire Général de CGLUA
- États financiers semestriels pour examen de la part du Comité directeur.
- Contribution telle qu'assignée par le Directeur aux procès-verbaux des réunions du Comité directeur - pour l'approbation de la part du Comité directeur.
- Contribution telle qu'assignée par le Directeur à la création de l'Académie d'Espace Virtuel unique d'ALGA (SVAS) au niveau du Secrétariat de CGLUA à Rabat - Maroc. Le SVAS permettrait aux gestionnaires des collectivités locales de haut niveau et d'autres parties prenantes d'accéder également à ses meilleures ressources d'enseignement et d'apprentissage à partir de ses cinq campus physiques régionaux. Le SVAS devrait être considéré comme une plateforme technique qui connectera les campus des institutions de formation des pouvoirs locaux à travers l'Afrique de façon transparente, durable, accrue, viable, efficace, rentable et améliorée.
- Contributions, telles que demandées / assignées par le Directeur, à la lettre d'information mensuelle ALGA en ligne, et aux forums des parties prenantes régionales / nationales et des bénéficiaires.



Contributions à ces aspects du plan de communication et de marketing d'ALGA attribué.

NB : Le dossier de candidature pour chacun des postes devra obligatoirement inclure : Une lettre de motivation indiquant les raisons pour lesquelles le postulant estime qu'il est le meilleur candidat pour le poste publié et faisant état de ses prétentions salariales ; Un Curriculum vitae détaillé ; Des copies certifiées conformes des diplômes ; Les certificats de travail ainsi que les références professionnelles ; Une photo d'identité. **Un candidat ne peut postuler à plus d'un poste.**

Les demandes doivent être adressées au : Secrétaire général de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique avant le **15 janvier 2017 à 17h00 (GMT)** à l'adresse mail : info@uclga.org ou l'adresse postale : **Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique, 22 Rue Essaadyne, Quartier Hassan, 10020 Rabat, Maroc.**